

Trois nouvelles éoliennes à Quelaines-Saint-Gault

Le chantier du parc éolien de Quelaines a démarré début février, pour la construction de trois éoliennes dont la mise en service interviendra fin d'été 2018.

La collectivité a été à l'initiative d'une Zone de Développement Eolien, validée par le Préfet en juin 2009.

En juillet 2012, la société energieTEAM reprend le projet précédemment abandonné, au lieu-dit du Petit Alleu (route de Cosmes - RD 559), avec l'ambition de le mener jusqu'à la construction. La démarche de développement du projet éolien sur le territoire de Quelaines-Saint-Gault a été approuvée par le conseil municipal, ainsi que les propriétaires et exploitants des terrains. Nous avons donc lancé un certain nombre d'études, sur les aspects environnementaux, paysagers/patrimoniaux et acoustique, en vue de constituer une étude d'impact. En décembre 2014, energieTEAM a organisé une réunion publique, pour informer la population et répondre à ses interrogations, en présence des élus du territoire. Une demande d'autorisation de construire et d'exploiter a été déposée en Préfecture en mai 2015. Puis, la procédure administrative a suivi son cours : enquête publique et passage en commission départementale de la nature, des paysages et des sites, permis de construire, faisabilité du raccordement au réseau électrique, avant d'obtenir l'autorisation d'exploiter en février 2017.

Le parc éolien se dessine sur une ligne avec une inter-distance régulière de 350 mètres. Ce parc est composé de 3 éoliennes, dont la hauteur en bout de pale se situe à 160 mètres avec 103 mètres de diamètre de rotor (machines ENERCON E103). La puissance unitaire des éoliennes est de 2,35 mégawatts (MW), soit une production de 17 gigawattheures (GWh) qui équivaut à la consommation en électricité de plus 7 000 habitants (hors chauffage).

Les entreprises du secteur au travail

Dans quelques semaines, les 3 éoliennes vont sortir de terre. Avant cela, des travaux sont nécessaires à l'installation de ces machines : réalisation des accès à chacune des plateformes. Pour ce faire, l'entreprise EIFFAGE interviendra la première pour décaper, terrasser la voirie et traiter le sol jusqu'en avril 2018. Puis, interviendra le génie civil (entreprise en cours de sélection), dont les techniciens vont effectuer l'excavation, le ferrailage et coulé le béton de la fondation avant de remblayer. Une autre entreprise interviendra pour effectuer les tranchées dans lesquelles sont enterrés les câbles qui achemineront l'électricité.

Ensuite, les différents éléments des éoliennes et les grues destinées à les monter arriveront sur des camions en convoi exceptionnel. Il faudra quelques semaines aux employés d'ENERCON pour le montage des éoliennes. Une fois les machines érigées, viendra le temps de les mettre en service, c'est-à-dire de les faire tourner et s'assurer qu'elles fonctionnent parfaitement.

Mesures environnementales du projet

Lors de la réalisation de l'étude d'impact du projet, des mesures d'accompagnement ont été définies et consistent à la plantation de linéaires bocagers pour une longueur de 1 500 mètres. Un paysagiste interviendra dans l'année 2018 pour mettre en œuvre ces mesures.

En fin de chantier, energieTEAM réalisera la réfection des chaussées des routes départementales et des voies communales, après les travaux de construction du parc éolien.

Les retombées économiques pour le territoire et les habitants

Voirie, génie civil, câblage électrique, création de chemins ou aménagement des zones humides, mais aussi notaire, bureaux d'études, géomètres, restauration... le parc a déjà bénéficié et bénéficiera de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

De plus, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées par le parc éolien aux collectivités concernées (IFER, CFE et CVAE) permettront de financer les projets de développement des communes et ainsi en compléter leur attractivité.

EnergieTEAM 3^e exploitant éolien français et 1^{er} en Mayenne

La société energieTEAM Exploitation sera l'exploitant de ce parc pendant au moins 25 années et donc le relais local. A ce titre, l'entreprise aura en charge le suivi technique, environnemental et paysager du parc. Avec 57 parcs éoliens en exploitation en France, 267 éoliennes et 588 MW de puissance installée, energieTEAM est implantée à Candé et à Saint-Sébastien-sur-Loire (44). L'entreprise développe, construit et exploite des parcs éoliens depuis 2002, compte aujourd'hui près de soixante-dix salariés et se classe 3^e exploitant éolien français. En Mayenne, energieTEAM assure le suivi d'exploitation des parcs de Chantrigné, Montreuil-Poulay, Champéon, Lassay-les-Châteaux, Bais, Champgénétoux, Cossé-le-Vivien, Le Buret et Quelaines-Saint-Gault, soit 23 éoliennes.

Histoire d'un projet



Contacts presse energieTEAM :

Jean-François Leblanc (responsable développement) – 06 28 79 25 83 jean-francois.leblanc@energieteam.fr

Catherine Bové (responsable communication) – 06 43 59 98 34 – catherine.bove@energieteam.fr